LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

Séance du 28 août 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 24
Nombre de conseillers représentés : 7
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 31

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit août à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le vingt deux août, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents *:* Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Pierre CITEAU, Nicole EDOUARD, Jean-Luc BRIANCEAU, Jean-Luc RABILLARD, Bertrand BURNAUD, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Sarah RENAUD, Mickael ONILLON, Hélène LEMESLE, Stéphanie CHIFFOLEAU, Vincent BELLEAU, Patricia BLANCHARD, Sébastien HULIN, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELIER, Martial CAILLAUD, Pauline CAILLONNEAU, Isabelle LE BRUSQUET;

Absents donnant pouvoir : Christine GUILLOTEAU a donné pouvoir à Nathalie KARCHER, Yvon BRIANCEAU a donné pouvoir à Gérard JOURDAIN, Odile DEGRANGE a donné pouvoir à Jean-Luc BRIANCEAU, Thony CHABOT a donné pouvoir à Stéphanie CHIFFOLLEAU, Sarah MICHON a donné pouvoir à Michel VALLA, Antoine GUILLET a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Charles-Bernard DRUGEON a donné pouvoir à Martial CAILLAUD.

Absents : Corinne BRAUD, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

- Suppression des communes déléguées à compter du 1er janvier 2024 **: délibération n° 28082023_01 approuvée à la majorité (28 pour, 2 contre et 1 abstention)**

A l'issue du vote de la délibération ci-dessus, Monsieur Jean-Luc BRIANCEAU a quitté la séance.

- Validation de l'étude de faisabilité d'aménagement de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) d'entrée du quartier de la Chapelle **: délibération n° 28082023_02 approuvée à l'unanimité**

- Vente à l'amiable de la parcelle cadastrée section AP n°342 pour partie (parcelle du Presbytère Quartier La Mothe-Achard) : **délibération n° 28082023_03 approuvée à l'unanimité**

Affiché à la Mairie et à la Mairie Annexe le 30/08/2023
Publié sur le site internet le 30/08/2023